

L'application citoyenne

Localiti

Votre information locale
en temps réel

Votre collectivité a mis en place l'application mobile Localiti afin de vous transmettre en temps réel les dernières actualités, les événements à venir ou encore les alertes sanitaires ou météo...

Téléchargez-la gratuitement
et sans nécessité de vous créer un compte !



Comment ça marche ?



1



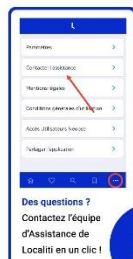
2



3



4



5



Explications et mode d'emploi
page suivante

AGENDA

10 février

Portes ouvertes de l'École
Paul Henri Tisseau
de 16h45 à 18h45

14 février

Pomme d'Amour
Sel de Valparaiso

18 février

Concours de belote
Les Amis du Donjon

19 février

A.G de UNC à 10h45
Salle les 3 Rives

4 mars

Concours de pêche à la truite
Société de chasse

4 mars

Repas choucroute
APES école publique

Ouverture de la Mairie

Lundi et mercredi
de 9h00 à 12h30,
Vendredi
de 9h00 à 12h30 et 14h00 à
17h00.

02 51 51 25 19
mairie@bazoges-en-pareds.fr

Conseil

Dépenses par délégation

En début de séance M. le Maire fait le point des dépenses TTC réalisées, par délégation, depuis le dernier Conseil :

- Néant.

Administration générale

Ne souffrant d'aucune irrégularité, et ne suscitant pas de contestation auprès du tribunal administratif, les résultats des élections municipales partielles intégrales du 29 janvier ont été validés par les services de la Préfecture. Le nouveau Conseil élu a pu procéder à sa mise en place en élisant le Maire et les adjoints.

⇒ Election du Maire

Joëlle Macé, la plus âgée des conseillers municipaux, a mené les débats pour l'élection du Maire. Philippe Richier, seul candidat, est élu au premier tour par 13 voix pour et 2 nuls.

⇒ Nombre d'adjoints

M. le Maire a proposé un fonctionnement avec 4 adjoints. La proposition a recueilli 14 voix pour et un blanc.

⇒ Désignation des adjoints

Le ticket d'adjoint a été élu à l'unanimité. Il est composé de: M. Denis Giacomazzi, 1er adjoint; Mme Christine Lelot, 2e adjointe; M. Damien Ragon, 3e adjoint et Mme Véronique Cailleaud, 4e adjointe.

⇒ Attribution des adjoints

Le 1^{er} adjoint aura la charge du pôle tourisme-communication-associations-culture-économie et celui des affaires générales. La deuxième adjointe celui de l'entretien des bâtiments-des espaces verts-de la voirie-de l'assainissement-du PLUIh. Le troisième aura la charge des cimetières, du développement durable-de la transition énergétique-du plan climat. La quatrième adjointe assurera le suivi des affaires scolaires et sociales.

⇒ Composition des pôles

Les compositions des pôles seront définies lors du prochain Conseil. Il en sera de même pour les désignations au SYDEV, au SIVOM...

⇒ Rémunération du Maire et des adjoints

Les indemnités du Maire et des adjoints restent identiques à celles de l'ancienne équipe. Le Conseil valide les indemnités suivantes

Maire : 1317 €,
1^{er} adjoint: 590 €,
2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} adjoints : 341 €.

⇒ Désignation

Pour assurer des échéances proches, le Conseil désigne le 1^{er} adjoint correspondant défense, ainsi que le Maire et le 1^{er} adjoint représentants auprès de Vendée Expansion. Les autres désignations seront faites lors du prochain Conseil.

Informations pratiques

LOCALITI :

Le service communication met en place l'application mobile Localiti afin de vous transmettre en temps réel les dernières informations publiées sur le site Internet de la Mairie. Actualités, agenda des événements, alertes sanitaire : recevez une notification et consultez immédiatement leurs mises à jour.

Tout cela gratuitement et sans nécessité de se créer un compte !

Comment procéder?

Rendez-vous sur Google play ou sur App Store et téléchargez gratuitement l'application mobile Localiti.

Géolocalisez-vous et/ou recherchez directement Bazoges en Pareds

Abonnez-vous en enregistrant votre commune dans vos "favoris".

A très bientôt sur Localiti !

Vie du Conseil Municipal

Prochains Conseils municipaux

Conseil municipal : le vendredi 24 février à 20h00.

Conseil municipal : le vendredi 10 mars à 20h00.

Conseil municipal : le vendredi 7 avril à 20h30.

Conseillers présents le 05 février: Philippe Richier, Denis Giacomazzi, Christine Lelot, Damien Ragon, Véronique Cailleaud, Jean-Luc Dothée, Joëlle Macé, Daniel Lièvre, Christia Marsaud, Johann Fausso, Frédérique Polo, Annie Buffeteau, Jean-François César, Marina Baloge, Valérie Coulais.

Excusés : néant